

Liste complémentaire espèce sensible COPIL Obs'41 – 2026

Au vu des spécificités du territoire et des enjeux de conservation de certaines espèces, l'association Perche Nature a souhaité ajouter des espèces sensibles à la liste officielle de septembre 2025.

Ces espèces sont :

- Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (Cdnom : 212)
- Le Hibou des marais, *Asio flammeus* (Cdnom : 3525)

Ces espèces se retrouveront ainsi préservées d'éventuelles perturbations.

Un floutage sera donc associé à ces espèces :

- Le Sonneur à ventre jaune (floutage à la maille 10x10 sans conditions)
- Le Hibou des marais (floutage à la maille 10x10 sans conditions)